

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier juillet au 30 Septembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.213.408, un actif net de D : 1.203.656 et un bénéfice de la période de D : 11.872.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 30 septembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 24,36% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 03 Novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Not e	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	917 152,174	1 351 141,622	1 318 576,328
			1	1
Obligations et valeurs assimilées		857 543,284	282 055,122	248 516,828
Tires des Organismes de Placement Collectif		59 608,890	69 086,500	70 059,500
Placements monétaires et disponibilités		295 536,725	115 068,166	154 397,810
Placements monétaires	5	295 536,725	115 068,164	135 543,408
Disponibilités		-	0,002	18 854,402
Créances d'exploitation		719,130	534,531	534,530
TOTAL ACTIF		1 213 408,029	1 466 744,319	1 473 508,668
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	6	9 665,573	8 025,924	5 084,046
Autres créditeurs divers	7	86,603	899,264	414,981
TOTAL PASSIF		9 752,176	8 925,188	5 499,027
ACTIF NET				
Capital	8	1 176 553,001	1 427 318,767	1 426 706,813
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,950	11,418	11,399
Sommes distribuables de la période		27 100,902	30 488,946	41 291,429
ACTIF NET		1 203 655,853	1 457 819,131	1 468 009,641
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 213 408,029	1 466 744,319	1 473 508,668

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>No te</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Année 2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	12 375,880	41 229,194	16 281,234	50 158,270	65 995,001
Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 375,880	41 229,194	16 281,234	50 158,270	65 995,001
Revenus des placements monétaires	10	28,184	1 292,052	397,037	940,804	1 437,170
Revenus des prises en pension	11	3 349,846	5 362,196	-	-	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		15 753,910	47 883,442	16 678,271	51 099,074	67 432,171
Charges de gestion des placements	12	(4 724,222)	(14 564,087)	(5 054,485)	(15 831,092)	(20 862,116)
REVENU NET DES PLACEMENTS		11 029,688	33 319,355	11 623,786	35 267,982	46 570,055
Autres charges	13	(805,529)	(2 022,840)	(508,335)	(1 478,088)	(1 923,553)
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 224,159	31 296,515	11 115,451	33 789,894	44 646,502
Régularisation du résultat d'exploitation		(3 603,605)	(4 195,613)	(542,300)	(3 300,948)	(3 355,073)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 620,554	27 100,902	10 573,151	30 488,946	41 291,429
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 603,605	4 195,613	542,300	3 300,948	3 355,073
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(11 093,811)	(7 422,291)	505,450	1 244,732	3 024,806
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		12 741,903	12 741,903	1 347,864	10 144,701	10 141,801
RESULTAT DE LA PERIODE		11 872,251	36 616,127	12 968,765	45 179,327	57 813,109

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Année 2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	11 872,251	36 616,127	12 968,765	45 179,327	57 813,109
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	10 224,159	31 296,515	11 115,451	33 789,894	44 646,502
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(11 093,811)	(7 422,291)	505,450	1 244,732	3 024,806
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12 741,903	12 741,903	1 347,864	10 144,701	10 141,801
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(40 222,630)	-	(59 043,571)	(59 043,571)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(194 401,857)	(260 747,285)	(271 233,862)	(326 015,037)	(328 458,309)
Souscriptions					
- Capital	103,980	684 188,400	928,119	658 964,185	1 274 925,629
- Régularisation des sommes non distribuables	0,333	1 287,914	6,424	3 347,517	8 278,727
- Régularisation des sommes distribuables	1,923	16 818,303	19,393	18 709,755	35 522,810
Rachats					
- Capital	(190 283,006)	(938 939,006)	(273 279,939)	(976 896,523)	(1 595 229,826)
- Régularisation des sommes non distribuables	(619,010)	(2 010,732)	(187,954)	(4 758,935)	(9 707,414)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 606,077)	(22 092,164)	(561,905)	(25 381,036)	(42 248,235)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(182 529,606)	(264 353,788)	(14 155,097)	(339 879,281)	(329 688,771)
ACTIF NET					
En début de période	1 386 185,459	1 468 009,641	1 471 974,228	1 797 698,412	1 797 698,412
En fin de période	1 203 655,853	1 203 655,853	1 457 819,131	1 457 819,131	1 468 009,641
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	13 100	13 721	14 000	16 827	16 827
En fin de période	11 271	11 271	13 744	13 744	13 721
VALEUR LIQUIDATIVE	106,792	106,792	106,069	106,069	106,990
TAUX DE RENDEMENT	0,92%	2,63%	0,88%	2,76%	3,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2022, à D : 917.152,174 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			820 458,500	857 543,284	71,24%
–	<u>Obligations de sociétés</u>		311 558,500	318 934,488	26,50%
TN0003400355	Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	39 975,000	40 025,237	3,33%
TN0001900836	Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	46 062,000	48 116,590	4,00%
TN0004620134	Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	19 958,600	20 662,046	1,72%
TN0002601029	Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	88 125,000	90 950,408	7,56%
TN0002601037	Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	29 937,900	30 627,845	2,54%
TN2101897	Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	20 000,000	20 716,822	1,72%
TN0003900263	Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	67 500,000	67 835,540	5,64%
–	<u>Emprunt National</u>		25 000,000	25 358,497	2,11%
TN0008000515	Emprunt National 2014 Cat C	1 000	25 000,000	25 358,497	2,11%
–	<u>Bons du trésor assimilables</u>		483 900,000	513 250,299	42,64%
TN0008000572	BTA 6% 04-2023	200,000	193 300,000	204 008,325	16,95%
TN0008000366	BTA 6% 04-2024	100,000	96 400,000	101 677,436	8,45%
TN008000580	BTA 6,3% 10-2026	200,000	194 200,000	207 556,084	17,24%

Titres des Organismes de Placement Collectif			55 204,617	59 608,890	4,95%
	Parts FCP				
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	570	55 204,617	59 608,890	4,95%
Total			875 663,117	917 152,174	76,20%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			75,58%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2022 à D : 295.536,725 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/09/2022</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue	294 416,677	295 536,725	24,55%
AMEN BANK	294 416,677	295 536,725	24,55%
Total général	294 416,677	295 536,725	24,55%
Pourcentage par rapport au total des Actifs	24,36%		

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2022 à D : 9.665,573 contre D : 8.025,924 au 30 septembre 2021 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Smart Asset Management	2 423,169	2 793,335	1 312,617
Maxula Bourse	2 423,169	2 793,335	1 312,617
Rémunération du dépositaire	4 819,236	2 439,254	2 458,812
Total	9 665,573	8 025,924	5 084,046

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2022 à D : 86,603 contre D : 899,264 au 30 septembre 2021 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance du CMF	79,289	90,668	124,516
Retenue à la source sur commissions	-	787,776	266,445
Ajustement Retenue à la source sur commissions	(13,506)	-	-
Autres	20,820	20,820	24,020
Total	<u>86,603</u>	<u>899,264</u>	<u>414,981</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2022, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2021

Montant	1 426 706,813
Nombre de titres	13 721
Nombre d'actionnaires	74

Souscriptions réalisées

Montant	684 188,400
Nombre de titres émis	6 580
Nombre d'actionnaires nouveaux	16

Rachats effectués

Montant	(938 939,006)
Nombre de titres rachetés	(9 030)
Nombre d'actionnaires sortants	(17)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	12 741,903
---	------------

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 422,291)
Régularisation des sommes non distribuables	(722,818)

Capital au 30-09-2022

Montant	1 176 553,001
Nombre de titres	11 271
Nombre d'actionnaires	73

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 12.375,880 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022, contre D : 16.281,234 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Du 01/07 Au 30/09/2021	Du 01/01 Au 30/09/2021	Année 2021
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
Revenus des obligations					
- intérêts	2 691,800	12 939,410	8 635,934	23 560,061	29 923,363
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	9 684,080	28 289,784	7 645,301	26 598,209	36 071,638
TOTAL	12 375,880	41 229,194	16 281,234	50 158,270	65 995,001

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022 à D : 28,184, contre D : 397,037 pour la même période de l'exercice 2021, et représente le montant des intérêts sur les dépôts, et se détaille comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Du 01/07 Au 30/09/2021	Du 01/01 Au 30/09/2021	Année 2021
Intérêts des dépôts à vue	28,184	1 292,052	397,037	940,804	1 437,170
TOTAL	28,184	1 292,052	397,037	940,804	1 437,170

Note 11 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022 à D : 3.349,846, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2021, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Du 01/07 Au 30/09/2021	Du 01/01 Au 30/09/2021	Année 2021
Intérêts des pensions livrées	3 349,846	5 362,196	-	-	-
TOTAL	3 349,846	5 362,196	-	-	-

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022 à D : 4.724,222, contre D : 5.054,485 pour la même période de l'exercice 2021, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Du 01/07 Au 30/09/2021	Du 01/01 Au 30/09/2021	Année 2021
Commission de gestion	1 162,332	3 721,831	1 327,464	4 355,334	5 671,068
Commission de distribution	1 162,332	3 721,831	1 327,464	4 355,334	5 671,068
Commission de dépôt	2 399,558	7 120,425	2 399,557	7 120,424	9 519,981
Total	4 724,222	14 564,087	5 054,485	15 831,092	20 862,116

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/07 au 30/09/2022 à D : 805,529, contre D : 508,335 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2022	Du 01/01 Au 30/09/2022	Du 01/07 Au 30/09/2021	Du 01/01 Au 30/09/2021	Année 2021
Redevance du CMF	325,586	1 042,539	371,843	1 219,994	1 588,550
Commissions bancaires	414,306	814,603	54,526	170,552	219,461
Autres	65,637	165,698	81,966	87,542	115,542
Total	805,529	2 022,840	508,335	1 478,088	1 923,553

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.